Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212200737-20261014-2026_10_04-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - COMMUNE DE LA HARMOYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi quatorze octobre, à vingt et une heures et quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LA HARMOYE se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LE DUAULT, Maire.

PRESENTS : LE DUAULT Michel, BAUDOUIN Christophe, CORDUAN Jean-François, BOUCHARDON Anne, THOMAS Anne, BERTHELOT Anthony, MONTESTIER Aurélien, HAVEZ Sandrine, MEROT Auguste, BARAQUIN Emmanuelle

ABSENTS excusés : KERMOAL Anita

Secrétaire de séance : Anne BOUCHARDON

Date de convocation : 09 octobre 2026

.

2026_10_04 – Délibération pour le remplacement du copieur de la mairie

Le copieur de la mairie datant de 2014 présentant une défaillance empêchant son bon fonctionnement, et n'étant pas réparable, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Deux devis ont été réalisés :

- Devis BRS BUREAUTIQUE :
 Prix de vente du copieur Kyocera taskalfa MZ2501ci : 2 486 € ou location 50 € HT/mois
 Contrat de service KFS Flotte 1.50 €/mois
 Coût copies N/B : 0.0037 € HT/copie
 Coût copies couleur : 0.037 € HT/copie
 Reprise de l'ancien copieur : non facturé

- Devis KONICA MINOLTA :
 Location copieur Konica minolta bizhub C250i 47.07 € HT/Trim
 Souscription CANUT obligatoire 150 € HT/an
 Coût copies N/B : 0.0021 € HT/copie
 Coût copies couleur : 0.022 € HT/copie
 Coût location + entretien annuel : 501.25 € HT
 Reprise de l'ancien copieur : facturé 138 € HT

Le Maire fait aussi part au conseil municipal de la mauvaise expérience passée avec Konica Minolta, prestataire du copieur actuel.

Après en avoir délibéré. le conseil municipal. à l'unanimité décide :

- **De retenir** l'offre de BRS BUREAUTIQUE
- **D'autoriser** le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Michel LE DUAULT

MAIRIE DE LA HARMOYE
CÔTES d'ARMOR